



Rapport de l'Atelier de diffusion des résultats de l'Enquête TRAVERA dans le secteur de l'Anacarde au Bénin

Cotonou, Hôtel AZALAI 12 Février 2019

I. Contexte

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) met en oeuvre au Bénin, un projet financé par l'Union Européenne et intitulé " Renforcer l'Impact du Commerce international sur l'Emploi au Bénin" Projet ETE II. L'objectif spécifique 4 de ce Projet préconise d'aider le Bénin à améliorer les possibilités d'emplois qui découlent des politiques commerciales par un appui technique au développement des compétences professionnelles et au développement des chaines de valeur dans le secteur de l'Anacarde.

Cet appui technique pourrait se faire à travers deux instruments conçus par l'Organisation Internationale du Travail et mis à la disposition de la Communauté internationale. Il s'agit du Programme TRAVERA et de la méthodologie STED.

Programme TRAVERA est un programme intégré au Projet ETE II. Le but visé par ce programme est d'aider les entreprises des Pays en voie de développement, surtout les PME à intégrer les chaines de valeurs d'exportation, de manière à provoquer une augmentation du nombre des emplois et un accroissement de la productivité et des revenus pour les travailleurs.

La méthodologie STED (Compétences pour le Commerce et la Diversification Economique) développée par l'OIT est un produit commun du Programme Commerce/Emploi et du Service des Compétences pour l'Employabilité. Elle aide à harmoniser les politiques concernant les compétences et les stratégies sectorielles qui contribuent à la croissance des exportations, la diversification économique et la création d'emplois.

C'est donc une approche prospective qui anticipe sur le développement et la croissance des opportunités d'un secteur en fonction de sa position concurrentielle mondiale et le développement du marché.

Les résultats issus de cette enquête TRAVERA serviront de base pour la réalisation de deux études. La première étude TRAVERA sera axée sur le développement des entreprises et des chaines de valeur dans le secteur de l'Anacarde au Bénin. La seconde étude STED se penchera sur le développement des compétences professionnelles et de l'emploi dans le secteur de l'Anacarde au Bénin.

II. Objectif de l'Atelier

- Diffuser les résultats de l'enquête aux mandants et aux autres parties prenantes
- Diffuser la base de données de l'enquête TRAVERA aux principaux partenaires du Projet
- Recueillir les commentaires des mandants et autres parties prenantes en vue de préciser les TDR de l'Etude TRAVERA
- Discuter avec les mandants et autres parties prenantes du Projet les TDR de l'Etude STED

III. Résultats attendus

Au terme de l'atelier, les participants ont une meilleure connaissance du secteur de l'Anacarde en terme de forces/faiblesses et d'opportunités/menaces. Leurs capacités sont renforcées aussi bien en matière de développement des entreprises, des chaînes de valeur qu'en ce qui concerne le développement des compétences professionnelles en vue de la promotion des emplois productifs et décents dans le secteur de l'Anacarde

Les responsables des autres filières prioritaires retenues dans le Programme d'Actions du Gouvernement pourront s'inspirer de l'expérience en cours dans le secteur de l'Anacarde pour promouvoir les autres filières prioritaires comme le Maïs, le Manioc, le Maraîchage, l'Aviculture ou la Pisciculture...

Partenaires concernés

Ce sont des représentants provenant de l'administration publique, des organisations des travailleurs et des organisations d'employeurs dont les activités professionnelles sont fortement orientées vers le secteur de l'export ou fortement impactées par les politiques nationales de l'Emploi et du Commerce.

Pour ce qui concerne l'administration publique, les représentants sont: les cadres des ministères du Commerce, de l'Emploi, du Plan et du Développement, des Finances, de l'Agriculture, de l'Agence de Promotion de l'Emploi (ANPE) de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX), les autorités portuaires et services des douanes, les Institutions de recherche agricole (INRAB), les Laboratoires de contrôle de la sécurité sanitaire des Aliments, les Instituts de statistiques (INSAE)....

Pour cet atelier des représentants des organisations professionnelles travaillant dans la filière de l'Anacarde (Fournisseurs d'intrants, Producteurs, Transporteurs Transformateurs, Distributeurs, Exportateurs...) Agence pour le développement de l'Anacarde, les Projets d'appui au Secteur de l'Anacarde, PARASEP, ProCAD ainsi que les responsables de l'Interprofession de la Filière Anacarde (IFA) et autres représentants de la Plateforme Nationale des Organisations de Producteurs Agricoles PNOPPA (Maïs, Manioc, Maraîchage, Aviculture, Pisciculture...) des représentants du Fonds national de Développement de l'Agriculture, ainsi que des personnes ressources ayant une bonne connaissance de la filière Anacarde et du secteur de l'export seront invitées pour apporter leurs contributions en vue de la réussite de l'expérience en cours.

IV. Déroulement de l'atelier

Cérémonie d'ouverture

Les travaux de l'atelier ont commencé par le mot de bienvenue de la Coordinnatrice Nationale du Projet ETE II au Bénin, Mme Mercy ATHIOU-TOHI. Dans son intervention, elle a commencé par remercier l'Union Européenne pour son appui financier au Projet "Renforcer l'Impact sur l'Emploi des Politiques Sectorielles et Commerciales", qui a rendu possible l'évènement de ce jour. La Coordinatrice a saisi l'occasion pour rappeler aux participants que cette année 2019 consacre le Centenaire de l'Organisation Internationale du Travail, et que c'était un honneur pour le Projet BIT/ETE II de partager avec les mandants tripartites qui ont accompagné l'OIT pendant ses 100 ans d'existence, les résultats de l'Enquête TRAVERA, Commerce et Chaines de valeur dans les activités riches en Emplois; qui est en réalité une enquête de développement. Elle a salué l'engagement et le portage politique dont cette enquête a bénéficié de la part du Gouvernement du Bénin représenté à cet atelier par le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche et le Ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle a en outre témoigné la reconnaissance de l'OIT à l'endroit des organisations professionnelles du secteur agricole en général qui participent à cet atelier et celles du sous secteur de l'Anacarde au Bénin pour leur implication effective dans la réalisation de l'enquête TRAVERA, dont l'indicateur le plus révélateur est le taux de réalisation qui avoisine les 95%. Enfin, les mots de remerciement de l'OIT ont été adressés aux partenaires sociaux pour leur contribution remarquable à l'enquête TRAVERA. Elle a ensuite indiqué que le contexte qui a prévalu à la réalisation de l'enquête TRAVERA, les objectifs qui ont sous tendus sa conduite, l'approche méthodologique utilisée par l'équipe de l'INSAE et les résultats auxquels cette enquête a permis d'aboutir feraient l'objet d'échanges fructueux et de discussions constructives au cours de cet atelier.

Après ces mots de la Coordinnatrice Nationale du Projet BIT/ETE II, c'était le tour du représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Bénin, M. Claudi FERRER, de prendre la parole pour son allocution. Dans son intervention, le représentant de la délégation de l'UE a remercié toutes les parties prenantes pour leur participation en grand nombre à cet important évènement. Il a félicité le BIT pour la réalisation de l'enquête TRAVERA, qui met en évidence les facteurs essentiels sur lesquels les acteurs du secteur agricole en général, et ceux de la filière Anacarde en particulier pourrait s'appuyer pour mener des actions ciblées dans le but de promouvoir le développement des entreprises béninoises notamment les Petites et Moyennes Entreprises et leur intégration dans les chaines de valeur. Cette démarche est en parfaite adéquation avec les ambitions du Bénin en matière de promotion des filières riches en opportunités d'emplois et de développement du secteur privé productif.

A sa suite, le Ministre de l'Agriculture a remercié et a dit ses vives félicitations au BIT qui fête cette année 2019 son Centenaire pour l'appui qu'il ne cesse d'apporter au gouvernement du Bénin. Il a associé à ses remerciement l'UE pour son appui financier qui a permis la réalisation de l'enquête TRAVERA qu'il identifie à un miroir qui permet au Bénin d'apprécier le chemin parcouru en matière de développement de la filière Anacarde, les résultats obtenus et les efforts qu'il lui faut encore fournir pour impulser une véritable dynamique à l'économie béninoise grâce au développement des entreprises et l'employabilité dans ce secteur. Dans son intervention, le Ministre de l'Agriculture a rappelé les objectifs du gouvernement pour la filière Anacarde, à savoir amener d'ici à 5 ans la production de la noix d'Anacarde à 500 000 tonnes et transformer localement 50% de cette production. Ce sont ces ambitions qui ont conduit le gouvernement du Bénin à subdivisé le territoire national en 07 pôles de développement agricole érigés en Agences territoriales en vue de mieux promouvoir la diversification agricole et par conséquent celle de l'économie du Bénin. Le Pôle 4 est celui qui est consacré au développement de l'Anacarde, une filière à haute valeur ajoutée sur laquelle le gouvernement compte beaucoup pour promouvoir des PME dans le secteur mais aussi et surtout pour apporter une réponse adéquate au problème

de chômage ou de sous emploi des jeunes Béninois à travers des emplois productifs et décents. Actuellement, la grande préoccupation du gouvernement est d'apporter un appui aux acteurs du secteur pour une meilleure organisation de celui-ci. Dans cette perspective, l'enquête TRAVERA intervient au moment opportun pour aider les différentes catégories d'acteurs à mieux cerner les défis auxquels ils sont confrontés et à s'engager résolument dans la voie de la professionnalisation de la gestion dans ce secteur. Le Ministre a demandé à l'INSAE de mettre à sa disposition le rapport complet de l'enquête TRAVERA afin de mieux apprécier certains résultats. Il n'a pas manqué de souligner que cette enquête est un véritable vivier d'informations, une denrée qui doit être consommée à chaud. Dans cette perspective, des recommandations ont été faites pour que les résultats de l'enquête TRAVERA soient diffusés le plus largement possibles au niveau des acteurs sur le terrain pour bénéficier de leurs inputs afin de mieux les accompagner. C'est par cette exhortation qu'il a terminé son allocution en souhaitant des débats riches et fructueux aux participants.

Enfin, la parole a été donnée au Ministre de l'Industrie et du Commerce pour son discours d'ouverture. Après avoir salué les participants à l'atelier, il a dit toute sa reconnaissance à l'UE et au BIT pour leur partenariat fructueux qui a permis l'évènement de ce jour. Il a dans son intervention rappelé que l'Anacarde était la seconde culture d'exportation du Bénin après le coton et que sa production était tirée par l'intérêt croissant des agriculteurs pour cette culture dont les cours sur le marché international se sont redressés sous l'effet de la hausse de la demande. Le Ministre a saisi l'occasion pour rappeler le niveau des ventes du Bénin en 2017, qui s'élèvent à plus de 48 Milliards de FCFA soit une progression de 108,7% par rapport à 2016. En se basant sur cette évolution ascendante de la filière Anacarde, mais aussi sur les potentialités en matière de production, de transformation, il a indiqué que le Bénin nourrit de grandes ambitions pour cette filière à très haute valeur ajoutée. Pour finir, il a exhorté les participants à cet atelier à véritablement s'approprier les résultats de l'enquête TRAVERA sur le Commerce et les Chaines de valeur dans les filières riches en opportunités d'Emplois et apporter leur précieuse contribution aux travaux afin de doter le Bénin d'un véritable document de développement des entreprises qui vont à leur tour créer des emplois aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif pour les jeunes Béninois. C'est sur ces mots d'encouragement et d'espoir qu'il a ouvert les travaux de l'atelier de diffusion des résultats de l'Enquête TRAVERA.

V. Présentation des principaux résultats de l'enquête TRAVERA

La présentation des résultats de l'enquête TRAVERA a été articulée autour des quatre grandes sections du questionnaire d'enquête TRAVERA à savoir :

1. La structure de base de la chaîne de valeur et ses acteurs

- 60% des acteurs enquêtés déclarent appartenir à une organisation. 46% de ceux qui restent disent ne pas le faire par manque de motivation personnelle.
- Les canaux actuels de commercialisation des produits, ce sont les grossistes sur le marché cible.
- Quelques contraintes majeures empêchent les entreprises de profiter des opportunités directes et indirectes d'exportation. Ces contraintes seront présentées à la fin des résultats.

2. La chaîne de valeur d'exportation

- La qualité des produits est la principale exigence des acheteurs ;
- Les pays perçus comme les futurs plus importants du marché d'exportation sont : la Chine, l'Inde, le Vietnam.
- Les obstacles au démarrage des exportations sont le manque de soutien du gouvernement, l'utilisation limitée de la technologie et de l'innovation, coût financier élevé et accessibilité au financement.
- Actions à mener pour accroître la compétitivité des produits : accroître la qualité des produits, formation des travailleurs existants, renforcement des capacités pour se mettre aux normes et standards internationaux ;

3. L'emploi dans la chaîne de valeur

- Il y a une prédominance de l'emploi des femmes (54,3%) ;
- L'emploi est essentiellement temporaire mais il est plus stable chez les hommes que chez les femmes ;
- Les employés des entreprises de la chaîne de valeur anacarde au Bénin, n'ont pas de compétences en opérations informatisées/machines automatiques (60%), travail avec les chiffres (49%), langue étrangère (45%) ; logistique (41%), opérations non informatisées/pas de machines automatiques (44%) etc.
- En général, les employeurs donnent aux employés, plus fréquemment des orientations (63%) qu'ils ne les forment véritablement (49%) ;
- Près de 8 acteurs enquêtés sur 10 ont leurs employés qui n'ont participé à aucune formation au cours des 12 derniers mois ;
- 2/3 des acteurs ne sont pas en mesure de citer 3 écoles ou structures de formation dans le domaine où ils exercent leurs activités professionnelles ;
- Les facteurs affectant le recrutement dans les entreprises sont : le travail saisonnier, le faible niveau de postulants ayant les compétences requises, le manque d'expériences professionnelles, le manque de qualification que l'entreprise demande, faible nombre de postulants ayant l'aptitude, la motivation ou la compétence nécessaire ;
- La non connaissance de la réglementation du travail par environ 86% des acteurs ;

4. Les fonctions d'appui au développement des chaînes de valeur

- 60% des entreprises de la chaîne de valeur n'ont pas bénéficié de l'appui d'une agence ou d'un institut de recherche en développement des produits ;
- 75,6% des acteurs financent leurs activités avec des capitaux propres ;
- 89,6% indiquent le manque de financement comme une contrainte à la production ;
- Les obstacles les plus sévères pour l'accès au financement sont : taux d'intérêt défavorable (69%), insuffisance des niveaux de crédits offerts (59%), période de remboursement trop courte (61%), manque d'institution financière (64%), manque de caution (51%) ;
- Utilisation des financements futurs par type d'acteur : pépiniéristes (acheter plus de matières premières, louer plus de terrain) ; producteurs (louer plus de terrain, engager plus d'ouvriers, acheter plus de machine) ; collecteurs individuels (acheter plus de matières premières) ; acheteurs (acheter plus de matières premières) ; transformateurs (acheter plus de machines, acheter plus de matières premières)

VI. Echanges sur des résultats de l'enquête TRAVERA

A la suite de la présentation des résultats de l'enquête, les Ministres ont été invités à partager leurs observations avec les participants. L'un après l'autre, le Ministre de l'Industrie et du Commerce et le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ont reconnu la qualité du travail accompli par l'équipe de l'INSAE qui a réalisé l'enquête même si certains résultats peuvent être sujets à des commentaires. Dans ce sens, le Ministre de l'Industrie et du Commerce, a souhaité que la réponse " manque d'appui du gouvernement" classé dans les obstacles à l'exportation puisse être mieux explicitée et que les acteurs fassent part au gouvernement ce qui leur manque ou qui ne satisfait pas encore pleinement leurs attentes. Le Ministre de l'Agriculture, abondant dans le même sens a fait observer qu'il peut arriver dans les enquêtes de ce genre que les acteurs donnent des réponses qui pourraient être subjectives et que c'est le lieu de montrer aux acteurs que le gouvernement est résolument engagé à leurs côtés pour la professionnalisation de la gestion dans le secteur anacarde. Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, a également apprécié les résultats et a réitéré que leur diffusion soit décentralisée auprès des acteurs à la base et largement relayée sur le terrain pour permettre une meilleure appropriation en vue d'amorcer véritablement la construction d'une filière anacarde au sein de laquelle les entreprises vont créer davantage d'emplois et vont contribuer de ce fait à l'accroissement de la richesse au plan national.

Après le retrait des autorités, un présidium, constitué de 03 membres a été installé pour conduire les échanges avec les participants. Ce présidium est composé d'un représentant des travailleurs, un représentant des employeurs et une personne ressource spécialiste en développement des entreprises et des chaînes de valeur.

Dans une grande majorité, les acteurs ont jugé pertinents les résultats de l'enquête TRAVERA. Ils perçoivent plus clairement les efforts qu'ils devront consentir pour améliorer la performance des entreprises ainsi que des acteurs directs et indirects de la chaîne de valeur d'exportation pour parvenir à créer des emplois de qualité pour les jeunes et les femmes.

La contrainte relative au manque de financement adapté aux besoins de la chaîne de valeur Anacarde a beaucoup intéressé les participants, qui ont souhaité un renforcement du Fonds National pour le Développement Agricole (FNDA)

Une réglementation du travail adaptée au secteur agricole a également fait l'objet de discussion, le Directeur des Normes du Travail qui était présent à cet atelier a apporté des éléments de réponse sur les actions en cours au niveau du Ministère du Travail notamment l'actualisation des textes réglementaires dans ce domaine.

Les acteurs du secteur travaillent également à offrir à leurs membres des services plus attractifs afin de les amener à mieux adhérer aux organisations professionnelles notamment les coopératives villageoises.

Enfin sur la question de manque d'appui de l'Etat des clarifications ont été apportées qui permettent de nuancer ce résultat. En réalité, l'appui de l'Etat aux acteurs du secteur se fait par des appuis directs ou indirects à travers le financement de Programme comme ProAgri (Programme d'Appui à l'Agriculture) ou ProCAD et par le biais des appuis techniques ou financiers des partenaires.

Les travaux de groupe organisés à l'issue de ces échanges ont permis d'approfondir davantage les questions relatives soit au développement des entreprises et des chaînes de valeur soit au développement des compétences professionnelles et à l'emploi.

Il a été indiqué aux participants que deux études, l'une portant sur la problématique développement des entreprises et chaînes de valeur TRAVERA et l'autre portant sur le développement des compétences professionnelles et l'emploi allaient succéder à cette enquête. Les participants ont alors recommandé de saisir l'opportunité de la diffusion des résultats de l'enquête sur le terrain au niveau des départements pour recueillir les données complémentaires notamment qualitatives que la présente enquête n'a pas pu intégrer pour

élaborer un document global qui reflète la réalité du secteur et qui préconise des solutions pour résoudre les difficultés rencontrées.

VII. Evaluation de l'atelier

les travaux de l'atelier se sont achevés par une évaluation qui a donné les résultats ci-après.

55% des participants ont déclaré n'avoir pas une idée claire sur les objectifs de l'atelier avant d'y participé.

Au terme de l'atelier, ce taux est remonté à 95%.

Pour 85% des participants, les objectifs de l'atelier ont été atteints

Au regard des objectifs de l'atelier, 95% des participants ont estimé que le contenu était approprié, et lorsqu'on prend en compte leur niveau de connaissance 95% estiment que le contenu était approprié également.

Concernant les questions du genre, 80% des participants ont reconnu qu'elles ont été intégrées.

Pour 83% des participants, les techniques et méthodes utilisées au cours de cet atelier sont appropriés et 90% ont déclaré que les contributions globales des personnes ressources sont adéquates et le groupe des participants à cet atelier ont contribué à leur apprentissage.

Les participants ont reconnu à 95% que les supports utilisés au cours de cet atelier sont appropriés au regard des objectifs et du contenu de l'atelier.

Les participants estiment à 90% que l'atelier a été bien organisé, que le secrétariat a été efficace, et ils sont satisfaits de la qualité.

Pour 88% des participants, ils sont susceptibles d'appliquer une partie de ce qu'ils ont appris lors de cet atelier ou qu'ils pourrait en faire bénéficier leur organisation

Les quelques points à améliorer sont :

- Donner plus de temps aux participants pour mener les échanges en profondeur pour cela ils préconisent d'étaler l'activité sur deux jours.
- Prévoir la prise en charge intégrale (transport, hébergement et restauration) des acteurs de la filière Anacarde (participants venus des départements de production de l'Anacarde).